



**CENTRE PUBLIC  
D'ACTION SOCIALE  
CHARLEROI**

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**

## **PREMIERE MODIFICATION DU BUDGET 2021 ET COMPTE 2020, LE CPAS TERMINE L'ANNEE EN BONI**

Ce soir, le Conseil de l'Action Sociale du CPAS de Charleroi devrait approuver le compte 2020 de l'institution ainsi que la première modification budgétaire 2021. Le compte 2020 se solde par un boni de plus de 2,014 millions d'euros (sur un budget 2020 de 285 millions d'euros après modification budgétaire). Cela peut paraître étonnant en période de pandémie mais il faut y voir à la fois l'impact du ralentissement ou de la mise en veille de certaines activités – pour l'essentiel les activités collectives en présentiel – et du télétravail sur les dépenses de fonctionnement, du soutien des autorités régionale et fédérale mais aussi des mesures de bonne gestion prises à l'occasion de l'élaboration du budget initial 2020.

La première modification budgétaire 2021 du CPAS, bien qu'exclusivement technique, est néanmoins un indicateur des conséquences de la crise COVID que nous traversons depuis plus d'un an déjà.

Les autorités du CPAS remercient tant la Région que le Fédéral qui, depuis les premiers jours de cette pandémie, ont fait des personnes les plus faibles une véritable priorité.

Des budgets conséquents ont été débloqués pour venir en aide aux personnes les plus fragiles physiquement, psychologiquement et socialement.

La crise sanitaire persiste, les besoins économiques et sociaux qui ont émergé ou se sont accentués également. Les aides COVID sont donc prolongées, renouvelées, renforcées.

Cela se traduit dans cette première modification budgétaire.

Indexation du montant de base du revenu d'intégration sociale de 2,6875%, prolongation des aides octroyées via le Fonds fédéral COVID et de la prime temporaire de cinquante euros aux bénéficiaires de certaines allocations sociales, extension des aides alimentaires et d'accès aux produits d'hygiène, mise en place d'un soutien psychologique aux usagers des services des CPAS, autant de moyens toujours disponibles pour essayer d'intervenir là où les besoins se font cruellement ressentir.

La plupart des aides reçues par les CPAS et donc le CPAS de Charleroi ont en effet pu être réparties sur les années 2020 et 2021. Des sommes importantes sont donc encore disponibles cette année et c'est heureux car c'est



**CENTRE PUBLIC  
D'ACTION SOCIALE  
CHARLEROI**

seulement maintenant que nous enregistrons une hausse importante des nouvelles demandes qui s'adressent au CPAS.

Sur une année, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale a augmenté de plus de 6%. A la fin du mois de février, le nombre de bénéficiaires du RIS s'établissait à 8.694 pour 8.563 au 31 décembre 2020. Les services s'attendent à clôturer l'année 2021 avec 9.284 bénéficiaires du RIS.

Pour le CPAS, cela représente des dépenses d'un peu plus de 91,677 millions d'euros au compte 2020 et un peu plus de 104 millions d'euros estimés pour l'année 2021.

Des dépenses auxquelles il convient bien évidemment d'ajouter les autres aides sociales mais aussi les aides spécifiques dans le cadre de la crise sanitaire. Ainsi, les dépenses de transfert, au global du budget, ont augmenté de plus de 10,7 millions d'euros par rapport au budget initial 2021 et de 19 millions d'euros par rapport au compte 2020.

(Cf. tableau d'évolution en annexe)

En parallèle, le soutien à l'institution apporté par le Fédéral et la Wallonie s'est également poursuivi. Augmentation de 15% de l'intervention dans le coût du RIS, prolongation et renforcement de budgets pour recruter quelques agents au niveau des services sociaux, compensations de l'impact sur les maisons de repos, sur les dispositifs d'urgence sociale et d'hébergement d'urgence ou encore du coût du matériel et des équipements de protection de nos agents et de nos usagers.

Les recettes de transfert, au global du budget, ont d'ailleurs été revues à la hausse de plus de 18 millions d'euros par rapport au compte 2020 et de 13,7 millions d'euros par rapport au budget initial 2021.

Si ces mesures sont à saluer car elles visent à aider les plus fragilisés de nos concitoyens, il convient de souligner que leur mise en œuvre demande aux équipes une mobilisation accrue et un rythme de travail extrêmement soutenu depuis de longs mois : suivi des législations et de leurs diverses modifications, analyse des circulaires d'opérationnalisation, organisation du travail sur le terrain, du suivi administratif et bien sûr aide directe à des personnes de plus en plus épuisées financièrement et mentalement par la crise.

**CENTRE PUBLIC  
D'ACTION SOCIALE  
CHARLEROI**

**Boulevard Joseph II, 13  
6000 Charleroi  
T 071/23.31.02 - F 071/23.31.44**



**CENTRE PUBLIC  
D'ACTION SOCIALE  
CHARLEROI**

C'est ainsi, qu'au-delà des moyens dégagés pour l'aide aux personnes, les CPAS ont également pu compter sur le soutien des autorités régionale et fédérale avec des moyens dédiés à assumer les dépenses de fonctionnement liés à la crise (via une augmentation exceptionnelle « COVID » de près de 15% du Fonds spécial de l'Aide sociale, soit 1,312 millions d'euros sur une dotation 2020 de 8,947 millions euros en 2020), à engager du personnel supplémentaire dans les services sociaux (921.176 euros sur 2020 et 2021) ou pour assurer l'intensification et la prolongation des dispositifs d'hébergement d'urgence mais aussi pour compenser les pertes de recettes de prestations de certains de ses services ou encore, pour soutenir les maisons de repos dont l'occupation, en 2020, est passée à 93,42% (versus autour des 97%-98% d'occupation avant la crise).

En ce qui concerne les frais de fonctionnement, malgré les dépenses supplémentaires engagées pour couvrir les besoins liés à la crise sanitaire (équipements de protection, produits d'hygiène,...), le compte 2020 se trouve 2,3 millions d'euros en deçà de la prévision budgétaire soit un taux de réalisation de 86%. Même si l'exercice 2020 est totalement atypique et ne peut être comparé aux exercices précédents sur de nombreux aspects, le taux de consommation de nos budgets de fonctionnement est habituellement autour des 92%.

Il faut certainement y voir l'impact de la fermeture temporaire et le ralentissement de certains services (restaurant social, magasin Trans'form), des activités collectives en présentiel notamment au niveau des espaces citoyens (mais pour lesquelles les contacts avec les usagers ont été maintenus par téléphone et de façon virtuelle) ou encore les moindres frais de déplacements et besoins en fournitures de bureau liés au télétravail (par exemple, il n'y a quasi pas eu de visites domiciliaires pendant presque toute l'année 2020 avec en corollaire une grande diminution des frais de déplacement payés ordinairement aux agents).

Notons que malgré la crise sanitaire, nous enregistrons un taux de réalisation de nos dépenses de personnel de plus de 97%, ce qui est assez remarquable et témoin de la bonne réalisation des travaux budgétaires 2020 pour lesquels une attention particulière avait été portée dans le cadre de mesures de bonne gestion.

**CENTRE PUBLIC  
D'ACTION SOCIALE  
CHARLEROI**

**Boulevard Joseph II, 13  
6000 Charleroi  
T 071/23.31.02 - F 071/23.31.44**



**CENTRE PUBLIC  
D'ACTION SOCIALE  
CHARLEROI**

Des mesures de notre plan de gestion qui, malgré la crise sanitaire, ont été poursuivies comme par exemple un ajustement des budgets de dépenses de personnel au plus près de la réalité, une diminution des dépenses de fonctionnement sur la base de l'exécution des derniers comptes ou encore une gestion active de la dette du CPAS avec notamment des remboursements anticipés d'emprunts qui a également contribué à ce résultat comptable positif. Nos dépenses de dettes 2020 (de 6,916 millions d'euros, ce qui est tout à fait raisonnable à l'échelle d'un CPAS d'une grande ville) ont été inférieures de plus de 13,7% par rapport au compte 2019.

Signalons enfin, que d'importants efforts sont menés en matière de recouvrement des impayés que ce soit en matière de soins, d'hébergement en maisons de repos, d'aide sociale ou encore de revenus locatifs et que les taux de perception augmentent par rapport aux années précédentes, signes de notre bonne gestion du contentieux.

Enfin, le résultat de compte budgétaire positif de 2,014 millions d'euros a été affecté à un fonds de réserve ordinaire, en bonne concertation avec la Ville, en attendant la seconde modification du budget 2021 qui permettra de cerner avec plus de précision l'impact de la crise sanitaire.

La dotation communale 2021 est donc maintenue à son montant initial, exception faite d'une augmentation de la cotisation de responsabilisation de 426.485 euros soit un total de 61.280.727 euros (49.215.945 euros hors cotisation de responsabilisation de 12.064.782 euros).

Cette dotation correspond à 20% des recettes totales du CPAS (17% hors cotisations de responsabilisation).

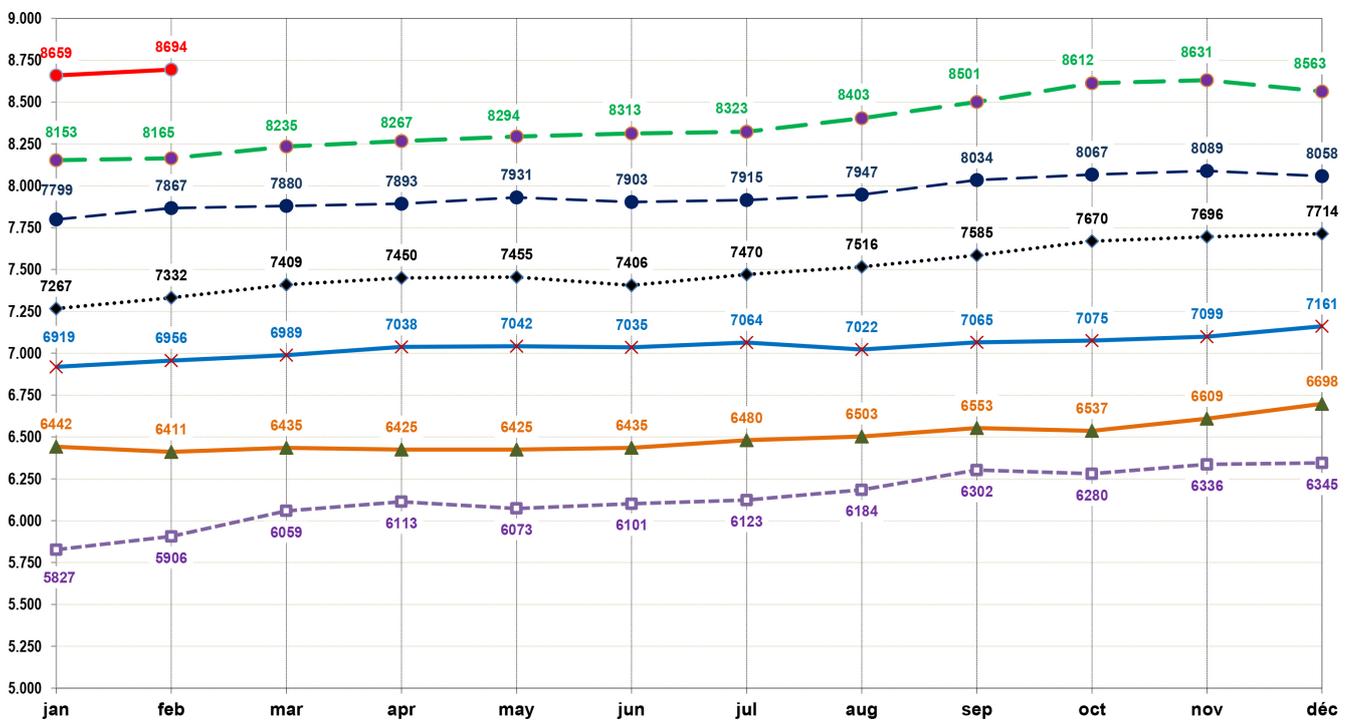
**Pour Philippe Van Cauwenberghe, Président du CPAS : « Nous devons néanmoins considérer le résultat comptable de cette année 2020, tout à fait particulière, avec prudence. Les effets de la crise sanitaire ont été multiples et divers et la plupart sont encore à venir. Il est donc malaisé de comparer cet exercice comptable 2020 avec les années précédentes et d'en tirer des leçons pour le futur.**

***C'est pourquoi je plaide pour que le CPAS puisse, avec cette mise en réserve du boni 2020, amortir, par exemple, un choc futur au niveau des dépenses d'aide sociale et ce sans devoir faire appel à la Ville de Charleroi. »***



CENTRE PUBLIC  
D'ACTION SOCIALE  
CHARLEROI

### Evolution MENSUELLE du nombre de bénéficiaires du RIS CPAS de Charleroi



CENTRE PUBLIC  
D'ACTION SOCIALE  
CHARLEROI

Boulevard Joseph II, 13  
6000 Charleroi  
T 071/23.31.02 - F 071/23.31.44